

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

**Arrêté du 11 juin 2012 portant nomination
à la Commission nationale d'évaluation de la sécurité des ouvrages routiers**

NOR : DEVT1221330A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 11 juin 2012, M. Fabrice Accary, directeur du développement durable de la Fédération nationale des transports routiers, est nommé membre de la Commission nationale d'évaluation de la sécurité des ouvrages routiers pour une durée de trois ans renouvelable, en qualité de personnalité qualifiée représentant des transporteurs routiers.

M. Christophe Ramond, directeur des études et recherches de l'association Prévention routière, est nommé membre de la Commission nationale d'évaluation de la sécurité des ouvrages routiers pour une durée de trois ans renouvelable, en qualité de personnalité qualifiée représentant des associations œuvrant pour la sécurité routière.